



*Poursuite de notre voyage dans les racines de l'identité européenne. Après la chute de Rome, la recherche d'une unification politique européenne "par le haut" est une longue histoire, ponctuée par des échecs retentissants. Les fils religieux, artistiques et universitaires de l'Europe apparaissent encore plus essentiels dans sa construction. L'identité de l'Europe est aussi une somme de valeurs ancrées dans notre histoire, à commencer par l'égalité, le respect et la tolérance.*

par le Recteur Gérard-François DUMONT

Après l'effondrement romain, la diffusion du message chrétien et le mode d'organisation sociale et culturelle de cette diffusion tissent en Europe des liens très forts, qui transcendent les diversités linguistiques.

Tout d'abord, la chrétienté s'organise sur le modèle de l'Empire romain : l'évêque de Rome y acquiert la suprématie sur les autres. Il ne l'obtient pas en vertu d'arguments théologiques d'ailleurs souvent contestés, notamment par l'Orient, mais parce que Saint-Pierre, qui a reçu la charge de gouverner la nouvelle église, s'est fixé dans l'Urbs, la tête et le cœur du monde antique. Dans un premier millénaire marqué par de grandes migrations et par la dislocation de l'Empire romain d'Occident, l'Église se greffe souvent sur d'anciennes traditions; elle met en place, sur l'ensemble du continent, un système d'organisation qui ordonne et développe des missions laissées en déshérence par l'implosion impériale : l'enseignement, la justice, l'assistance caritative et sociale... Ensuite, l'Église se pérennise grâce à l'existence d'un double réseau prenant en compte les particularités locales, mais sans cesser d'affirmer le caractère universel du catholicisme. D'un côté, les diocèses et les paroisses, dans lesquelles les prêtres adaptent leur mission aux cultures et tempéraments régionaux et locaux. De l'autre, l'Église universelle est un monde monastique dans lequel triomphe, au début du IX<sup>ème</sup> siècle, une règle semblable, donc commune à l'Europe : celle de Saint-Benoît. Les échanges entre monastères et les pèlerinages, comme celui de Compostelle, donnent à la religion une dimension européenne, en brassant les hommes des différents territoires de l'Europe dans un monde spirituellement

unifié dans la chrétienté.

*"L'intéressant, c'est que s'établit malgré tout, malgré le cloisonnement politique, une convergence évidente de civilisation, de culture. Le voyageur, sur le chemin de tel pèlerinage (celui de Saint-Jacques-de-Compostelle par exemple) ou en déplacement d'affaires, se sent chez lui, aussi bien à Lubeck qu'à Paris, à Londres qu'à Bruges, à Cologne qu'à Burgos, Milan ou Venise. Les valeurs morales, religieuses, culturelles, les règles de la guerre, de l'amour, de la vie, de la mort sont partout les mêmes, d'un fief à l'autre, quels que*



*soient leurs querelles, leurs révoltes ou leurs conflits. C'est pourquoi il y a vraiment une Chrétienté une (Marc Bloch)."*

Ce modèle se retrouve dans la diffusion des pratiques artistiques. L'art roman, puis l'art gothique, même s'ils connaissent une étonnante diversité régionale et une géographie variée, transcendent les peuples de l'Europe. Plus tard, l'art de la Renaissance, l'art baroque, l'art tout court, et ce, jusqu'à aujourd'hui, participent d'une certaine harmonie culturelle qu'on pourrait dire européenne, quelles que soient les expressions nationales que manifestent les créations.

Au Moyen Age, l'Europe constitue un espace culturel quasi unique, riche d'une langue de communication commune, d'universités complémentaires et de

réseaux urbains. Pratiquement jusqu'au milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle, le latin reste, non pas la langue unique, mais la langue commune aux élites. Même le développement des "langues nationales" ne détruit pas cet espace culturel "unifié", notamment grâce à la découverte, vers 1440, de l'imprimerie qui permet de diffuser des traductions. Ainsi, Spinoza est traduit en anglais trois ans après la parution de son oeuvre. De toute façon, les Universités ignorent les frontières.

Les premières Universités -Bologne en Italie, Salamanque en Espagne, Coimbra au Portugal, Oxford en Angleterre, Paris en France- sont des institutions d'un type nouveau qui apparaissent à la fin du XII<sup>ème</sup> et du XIII<sup>ème</sup> siècle. Elles se constituent en corporations de maîtres et d'étudiants avec des statuts, des programmes, des manuels et des examens. Elles se conçoivent dans un esprit d'ouverture transnationale, esprit qui conduit alors à utiliser, non pas le terme d'"Europe", mais celui de "chrétienté".

Les Universités européennes sont des universitates magistrorum et scholarum, où l'on insiste sur la généralité des branches du savoir. Disposant du latin comme langue de savoir et d'échanges, elles diffusent à travers l'Europe entière un enseignement aux fondements communs, à la fois classiques et chrétiens. Ce sont des centres de renaissance du droit romain, mais aussi d'une discussion philosophique fondée sur les enseignements de l'Église, dont Saint Thomas d'Aquin écrira *La Somme*. Une élite intellectuelle "européenne" se dégage progressivement ; elle est unie dans une même soif de connaissances et s'emploie à chercher la voie de l'autonomie scientifique en dehors des dogmes de l'Église. Les étu

dians, quant à eux, trouvent normal de passer d'une université à l'autre, selon la renommée des professeurs, pour compléter leur formation. La mise en réseau et la complémentarité entre les universités européennes est rendue possible par l'élaboration d'une méthode didactique rationnelle, concrétisée dans la scolastique médiévale.

## Les legs religieux, artistiques et intellectuels

### L'Europe existait avant les nations

Au vu de la densité de ces legs : politiques, religieux, territoriaux, l'idée qu'une "Europe existait avant les nations" se pose comme une évidence, même si la maturation réelle s'étend sur des siècles. D'ailleurs, son nom apparaît pour la première fois dans un texte d'Hésiode, poète grec né en Béotie, au pied de l'Hélicon, d'un père ionien, vers le milieu du VIII<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ.

Il fait d'Europe et d'Asie deux des filles que Thétys donna à Océan ; elles étaient des rivières ou des territoires bordant des rivières. Dans la mythologie, Océan, fils d'Ouranos (le Ciel) et de Gaia (la Terre) est la personnification divine de l'Eau. Dans un système de représentation où la terre est "plate", il l'entoure comme un immense fleuve d'où tout naît et où tout vient mourir. Il ne se confond pas avec la mer ("Mare internum"), mais il irrigue la Terre de ses fils (les fleuves) et peuple les fonds de la mer de ses filles (les Océanides).

L'obscurité des origines du mot Europe n'a jamais empêché personne de l'employer, même si le contenu de cette appellation a souvent été aussi mouvant que ses frontières culturelles.

## Égalité, respect et tolérance

### Valeurs universelles européennes ?

L'intérêt porté aux autres, à tous les autres, n'est pas facile à "dater" dans le calendrier de l'humanité. Il est certain que l'idéal démocratique grec, qui repose sur la conviction que la bonne gestion de la communauté et, partant, le "bonheur collectif" naissent d'une participation active du citoyen à la vie de la cité, ne s'appliquait qu'à une partie infime de la population. Le "modèle" de référence de la démocratie directe, la démocratie athénienne, excluait les métèques (étrangers domiciliés à Athènes moyennant une redevance), les femmes et les esclaves. Dans l'optimum démographique de

Platon, par exemple, ces derniers ne sont pas non plus pris en compte. Cependant, il n'en reste pas moins que, pour la première fois dans l'histoire, l'individu est pensé comme "citoyen" et a une place dans le processus politique. Cette bipolarisation citoyen/non-citoyen provoque une tension permanente entre des hommes aux statuts différents. Elle débouche quelquefois sur des révoltes, au risque de massacres, de ceux qui ne peuvent bénéficier du droit de propriété, mais doivent être bien traités par leur maître. De fait, cet idéal démocratique grec connaît bien des vicissitudes ; il est mis en cause dans les périodes où la dictature ou l'oligarchie l'emportent et, finalement, le régime disparaît. Cependant, l'idéal attaché à la valeur de la personne humaine persiste. Une autre forme de prise en compte de la personne humaine en tant que telle est franchie lorsque Rome invente une sorte de minimum vital économique. On connaît la formule *panem et circenses*, qui correspond *-ceteris paribus-* en français

contemporain, à la création d'un revenu minimum d'insertion (R.M.I.) conjuguée

à de grandes manifestations, par exemple musicales, entièrement financées par les deniers publics. Mais surtout, on voit apparaître, à Rome, des lois sociales très élaborées ou des aspects nouveaux très importants dans certaines lois, comme les lois Papia et Julia de l'empereur Auguste. L'Empire (tout en n'étant pas démocratique) se fait un devoir de mettre en oeuvre une certaine charité publique. Ce paradoxe est tout entier contenu dans l'étymologie du mot "Patricien" : le "patricius" protège (il est le "pater"), autant qu'il exclut (uniquement issu de famille noble).

Cette prise de conscience en faveur de la personne en tant qu'individu se généralise avec la diffusion du christianisme, qui concrétise l'association de l'économique et du social. "Le christianisme bouleverse les choses." En valorisant l'Homme, quels

que soient son rang et sa fortune, face à un Dieu unique, protecteur du Pauvre, il ancre la notion d'égalité dans la communauté des Chrétiens.

Après la chute de l'Empire romain, le développement des monastères accomplit la synthèse du religieux avec l'économique et le social. Ces monastères, dont Saint-Benoît rédige la Règle au début du VI<sup>ème</sup> siècle, assurent leurs revenus par leur propre production et accordent à chaque membre une juste part. Ensuite, le monastère organise l'accueil, les soins, le repos des nécessiteux.

"Jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, on peut considérer que, dans l'Europe entière, l'institution religieuse a pris en charge, grâce à ses revenus, une redistribution sociale, certes très relative par rapport à ce que l'État organise de nos jours, mais réelle et efficace."

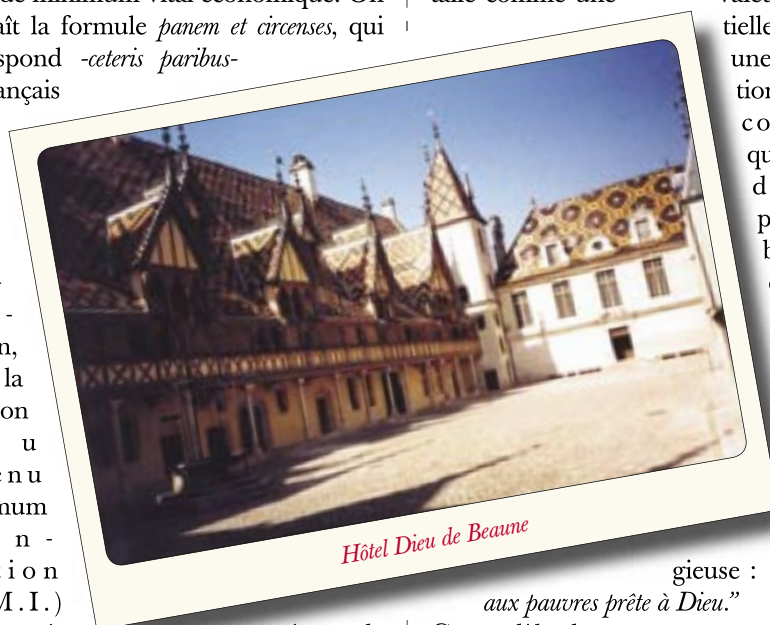
Même si la charité n'est pas toujours gratuite en terme de pouvoir, elle s'installe comme une

valeur essentielle dans une civilisation où l'on considère que chacun doit pouvoir bénéficier de protection, au nom d'un idéal d'origine religieuse :

"Qui donne aux pauvres prête à Dieu."

Ce modèle de comportement se diffuse à différentes catégories sociales. Outre les gens d'église déjà cités, dans les villes ayant acquis une certaine autonomie, ce sont la haute aristocratie et la grande bourgeoisie du négoce et de la banque qui créent des oeuvres hospitalières. L'Hôtel-Dieu de Beaune, édifié par Nicolas Rollin en 1443, symbolise cette démarche. Plus tard, dans des périodes où l'objectif charitable souffre parfois d'une forme de désaffection, des hommes, tel Saint-Vincent-de-Paul, savent agir pour le rénover.

La preuve irréfutable de l'adhésion à cet idéal réside dans les rivalités et les discussions sur le meilleur moyen de l'atteindre. Ainsi, en Angleterre, une polémique se développe à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, entre les tenants de la loi des Pauvres et ceux qui, comme Malthus, adoptent une toute autre approche, considérant



Hôtel Dieu de Beaune

qu'il faut une "contrainte morale" pour que chacun travaille et pour empêcher des naissances supposées trop nombreuses. Dans différents pays, et particulièrement en France après la Révolution, la volonté d'étatiser les actions caritatives s'accroît.

Ainsi s'opposent encore aujourd'hui, en Europe, des pays où les Églises ont gardé une fonction sociale institutionnalisée et d'autres où les actions sociales relèvent essentiellement d'initiatives publiques.

Une autre illustration de la réalité de l'idéal charitable apparaît dans la diversité des systèmes politiques nouveaux mis en place en Europe, à compter de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Dès 1878, Bismarck affirme la dimension politique de la charité, en établissant un système d'assurances ouvrières unique en Europe, fondé sur une très large couverture. À l'inverse, le système généralisé au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle au Royaume-Uni, sous l'impulsion de Lord Beveridge, repose sur une philosophie totalement différente : la charité publique y consiste à assurer à chacun un minimum vital ; ce qui va au-delà n'est pas considéré comme relevant de la

responsabilité directe de l'État.

En fait, l'identité européenne ne se concrétise pas dans les mesures sociales particulières à chaque nation, mais s'inscrit dans l'idée même que tous les êtres humains sont égaux, par le simple fait qu'ils sont tous des hommes. Nier le caractère humain d'un autre que soi, c'est prendre le risque de se priver soi-même de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Celle-ci, contrairement à ce que l'on a pu dire ou écrire, s'inscrit d'ailleurs dans un message ancien, véhiculé aussi bien dans la philosophie antique par Cicéron que dans la pensée humaniste par Montaigne : "chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage" et, bien entendu, dans le christianisme par Jésus. Ce dernier vient pour affirmer l'égalité entre tous les hommes, corollaire du monothéisme, et l'amour des hommes, corollaire de l'amour de Dieu.

La Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 ne s'affiche pas officiellement comme inspirée par le christianisme ; certains de ses auteurs s'affirment même comme des opposants au christianisme.



Saint Vincent de Paul

Pourtant, elle se place sous une autorité spirituelle souveraine, sous une sorte de patronage monothéiste, en présence et sous les auspices de "l'Être suprême". Le préambule de la Constitution française du 5 octobre 1958, se référant à la Constitution française antérieure du 27 octobre 1946, comprend implicitement la Déclaration de 1789.

Cette égalité devant un principe supérieur, cette égalité devant l'autre, cette idée fondatrice européenne, en quelque sorte déjà présente dans la démocratie grecque, mais aussi, à un autre niveau, dans la "démocratie germanique des hommes libres", appelle inéluctablement une autre valeur centrale : celle de la liberté. ■

(à suivre)

G-F.D

Le professeur Gérard-François DUMONT, auparavant Recteur de l'académie de Nice, enseigne à l'Université de Paris-Sorbonne. Il préside le conseil scientifique du projet "Des racines pour une identité européenne" de l'association Idées Nouvelles Europe et dirige la revue de géodémographie "Population & Avenir". Il vous donne rendez-vous dans les prochains numéros pour aborder les thèmes suivants : La liberté (n°3), créativité et ouverture – la séparation des pouvoirs – héritage commun et génie des peuples (n°4).